

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 61/1970 (1970)

Artikel: Les écoles associées de l'Unesco en Suisse
Autor: Gennari, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles associées de l'UNESCO en Suisse

Objectif

Le Système des écoles associées a pour objet d'encourager les écoles primaires, secondaires et normales à mettre en œuvre des programmes spéciaux destinés à faire mieux connaître les problèmes mondiaux et la coopération internationale, les nations et les civilisations étrangères, ainsi que les principes des droits de l'homme. Le but final est de favoriser la généralisation de l'éducation pour la compréhension internationale grâce à l'activité de ce noyau d'établissements.

Thèmes d'études

Les programmes spéciaux des établissements « associés » sont axés, au choix des maîtres, sur trois sujets d'études apparentés, à savoir :

- l'étude des objectifs et de l'activité de l'Organisation des Nations Unies et des Institutions qui lui sont rattachées
- l'étude des droits de l'homme
- l'étude de cultures et de pays étrangers.

Ces thèmes fournissent un cadre facilement adaptable à l'éducation pour la compréhension internationale. Chacun d'eux peut être varié et développé à l'infini, et chacun se rattache aux autres de telle façon que l'étude de l'un amène naturellement et aide puissamment à l'étude des autres.

Programmes et méthodes

Les projets mis en œuvre par les écoles associées varient beaucoup en portée et en durée. Quelques-uns des projets les plus efficaces ont été conçus de manière à s'intégrer dans plusieurs cours du programme scolaire. Ce système a permis de profiter des nombreuses ressources offertes par les programmes et d'inviter plusieurs professeurs à se partager la responsabilité d'élaborer un projet. En général les cours d'histoire, de géographie et d'études sociales fournissent le cadre pour la mise en œuvre du projet, mais les cours de langues vivantes, d'instruction civique, les problèmes d'actualité, les cours de sciences, d'art et de musique peuvent aussi être mis à contribution dans bien des programmes. Le temps consacré au projet varie d'une école à l'autre selon la portée du thème choisi, les moyens disponibles, l'âge des élèves, etc.

Les établissements participant au système des écoles associées mentionnent constamment les activités suivantes, qui peuvent avoir lieu dans le cadre même du programme scolaire : échange de correspondance et de

documentation avec des écoles étrangères, simulacres de séances d'un des organes des Nations Unies, débats et activités culturelles, organisation d'expositions et de représentations théâtrales etc.

Les écoles associées ont largement recours aux méthodes actives d'éducation, par lesquelles élèves et étudiants se trouvent directement intéressés à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des projets. Ces méthodes sont généralement réputées comme étant particulièrement propres à éveiller et soutenir leur intérêt pour ces projets, et à les aider à en réaliser les objectifs.

Résultats obtenus

L'influence exercée par les activités des écoles associées est plus grande que leur petit nombre ne le laisserait supposer, et le système a fait ses preuves en tant qu'expérience pilote. Il a en effet prouvé, dans des conditions très diverses, non seulement qu'il est possible d'orienter l'enseignement vers la compréhension internationale sans surcharger ni bouleverser les programmes scolaires, mais que cet enseignement enrichit le contenu de ces programmes et en élargit la portée. Il convient d'ailleurs de se demander tout d'abord si les élèves et les maîtres qui ont participé à l'expérience l'ont trouvée enrichissante. D'après les personnes responsables de l'application des programmes dans les établissements participants, les projets spéciaux se sont presque toujours révélés stimulants et utiles pour les maîtres comme pour les élèves. Les rapports signalent également que la majorité des projets ont atteint l'objectif général, qui était de mieux faire connaître les problèmes mondiaux, de faire mieux comprendre aux élèves les nations et les civilisations étrangères et de créer des attitudes favorables à la compréhension internationale.

Renseignements pratiques

Aujourd'hui, quelque 700 établissements dans 59 pays participent au système des écoles associées. Il existe des écoles associées en Afrique, en Asie et en Océanie, au Moyen-Orient, en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord, dans des pays qui représentent non seulement des traditions culturelles et des stades de développement variés, mais aussi des régimes économiques et sociaux différents.

En Suisse, nous avons actuellement 31 écoles associées. Les responsables de ces écoles se réunissent une ou deux fois par année pour discuter les problèmes actuels concernant le développement des écoles associées. La Commission nationale suisse pour l'UNESCO, responsable des Ecoles associées pour notre pays, attache une grande importance à ce mouvement. Un centre de documentation comportant du matériel pédagogique sur la compréhension internationale a été créé au Secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Eigerstrasse 73 à Berne. Les documents sont à la disposition de tous les maîtres qui s'intéressent à la compréhension internationale.

BRUNO GENNARI
*Secrétaire des écoles associées
 de l'UNESCO en Suisse*